



Nous informons notre aimable clientèle qu'il est strictement interdit d'utiliser les comptes, cartes ou moyens de paiement pour **toute opération impliquant des actifs virtuels (cryptomonnaies)**, et ce, conformément à la réglementation en vigueur.

À ce titre, il est interdit d'émettre, d'acheter, de vendre, d'utiliser, de détenir, de promouvoir ou de faire le commerce d'actifs virtuels, ainsi que de créer ou d'exploiter des plateformes d'échange de ces actifs, lesquels constituent des biens, produits, fonds ou toute autre valeur équivalente :

- **Comme moyen de paiement ou monnaie reconnue ;**
- **Comme instrument d'investissement.**

Cette interdiction s'étend également à toutes les activités liées au minage de cryptomonnaies.

